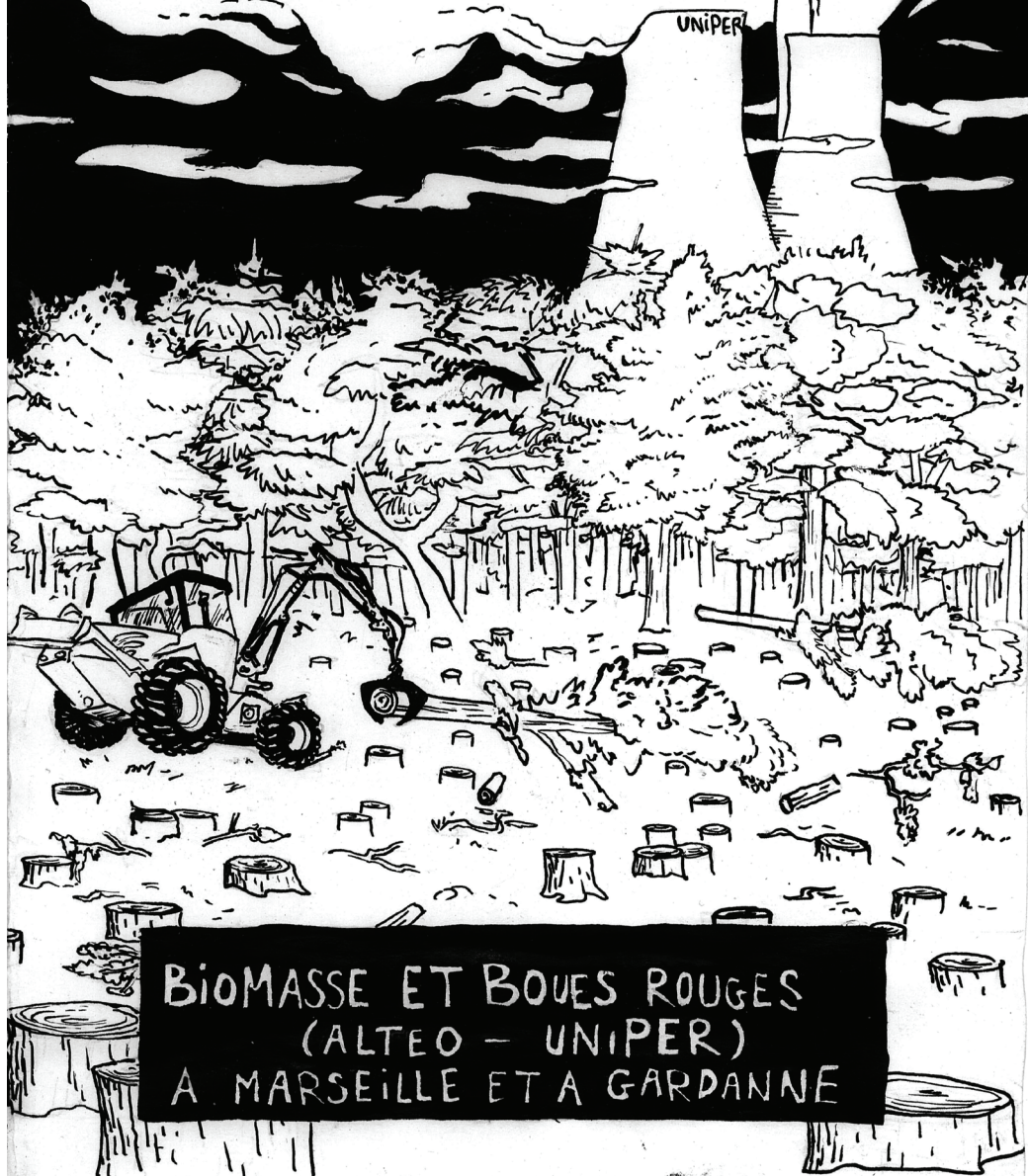


LA PLANETE N'EST PAS
EN TRAIN DE MOURIR
ELLE SE FAIT ASSASSINER



BIOMASSE ET BOUES ROUGES
(ALTEO - UNIPER)
A MARSEILLE ET A GARDANNE



BreakDown edition

BIOMASSE ET BOUES ROUGES :
UNIPER ET ALTEO A GARDANNE,
ET LEGRÉ-MANTE À MARSEILLE
INDUSTRIALISATION ET DESTRUCTION DE
LA NATURE ET DU VIVANT

SOMMAIRE

INTRODUCTION

page 5

LA CENTRALE BIOMASSE D'UNIPER

page 17

LES BOUES ROUGES D'ALTEO

LE SITE CONTAMINÉ DE LEGRÉ-MANTE page 23



Les logiques industrielles et capitalistes basées sur l'exploitation ne se limitent pas à celle des humain-e-s, toute parcelle de nature est une potentielle ressource à utiliser, par exemple comme déchetterie pour enfouir des déchets radioactifs et toxiques, empêchant toute prise en compte écologique

Parallèlement, au nom du patriotisme économique et de la course à l'emploi, l'état, main dans la main avec les syndicats, encourage cette logique, montrant clairement la place symbolique qu'occupe "l'environnement" en dépit des annonces de façade autour de la COP21. Les syndicats ayant abandonné toute perspective révolutionnaire suivent cette logique et défendent « l'emploi français » contre la « concurrence », en sacrifiant toute défense de la planète et critique écologiste. Les rares cadres légaux comme « Parc Nationaux » ou « espèces à protéger » sont des illusions et ne défendent pas « l'environnement » comme on veut nous le faire croire, mais posent les cadres d'une exploitation.

Il est pourtant plus que nécessaire de se défaire de l'idée d'une humanité au centre de la planète pour considérer l'ensemble de la terre et des animaux qu'elle abrite comme un tout qu'on ne peut pas sacrifier au nom du capitalisme. Actuellement la seule perspective écologiste valable est celle d'un affrontement contre le capitalisme et l'état pour la libération animale et de la terre. La fausse écologie d'état ou celle nostalgique d'une exploitation de la nature et des animaux à petite échelle, « artisanale », doit être contrée.

“Avec l'avènement de la civilisation industrielle, une nouvelle ère quantitative de destruction a vu le jour”

Brent Taylor

UNIPER : ATTAQUE SUR LES FÔRETS

A Gardanne, à environ 30km au nord de Marseille, dans cette ville industrielle, est en train d'être mise en place la plus grande centrale biomasse de France (pour 250 millions d'euros), d'une puissance de 150 MW. L'énergie proviendra de la combustion de milliers de tonnes de bois, coupés dans les Parcs Naturels et Nationaux voisins et importés des forêts du Canada, du Brésil et d'Europe centrale.

Actuellement, des dizaines de projets de centrale biomasse fleurissent dans le monde et particulièrement en Europe. En effet, les énergies fossiles comme le pétrole sont amenées à disparaître un jour et les multinationales se lancent officiellement dans une transition énergétique pour s'approprier les énergies dites renouvelables comme le bois. Elles seraient soit disant plus propres et permettraient de réduire les émissions de CO₂. Les multinationales sont encouragées par l'Union Européenne qui finance massivement ces projets pour un capitalisme vert. L'union européenne dit vouloir "Promouvoir l'utilisation de la biomasse comme source d'énergie alternative". Des subventions énormes sont alors distribuées et des appels à projets sont lancés et de nombreuses multinationales proposent des centrales ou reconvertissent leurs anciennes centrales à charbon dans le but de toucher cet argent. La biomasse est dorénavant mise en avant comme la principale source d'énergie renouvelable, alternative et non polluante, elle est devenue la première source d'énergie dans différents pays dont la France, et un véritable marché mondial.

Le projet de centrale biomasse de Gardanne n'est donc pas isolé et il vient se greffer sur une centrale déjà existante et fonctionnant au charbon ; la centrale thermique de Provence, située à cheval sur les deux communes de Gardanne et Meyreuil. L'une de ces unités est la plus puissante du monde : c'est une centrale à « lit fluidisé » c'est-à-dire une

centrale à charbon soit disant plus verte avec une puissance 250 MW. Il y est brûlé du charbon en provenance d'Afrique du sud, d'Amérique du sud et d'Australie. Cette centrale énorme est aussi connue pour posséder la plus haute cheminée de France qui atteint 297 m de haut.

Ce visage green-tech que cherchent à se donner ces centrales n'est autre qu'un des visages actuels du capitalisme vert. Ce qui est nommé la « transition énergétique » devient donc pour les états une nouvelle donnée du progrès et de ces avancées destructrices, se dirigeant vers des énergies qui ne sont ni renouvelables ni inoffensifs pour la nature.

Le principe de la biomasse serait de brûler des déchets de matière organique pour produire de l'électricité (déchets de l'industrie de la viande ou déchets végétaux de papeterie, des palettes de bois, des résidus de nettoyage de zones boisées etc) . Dans la réalité, c'est le bois issus des forêts qui est la matière première largement utilisée, puisqu'il peut être prélevé en quantité massive dans les forêts alentours, mais peut aussi être importé.

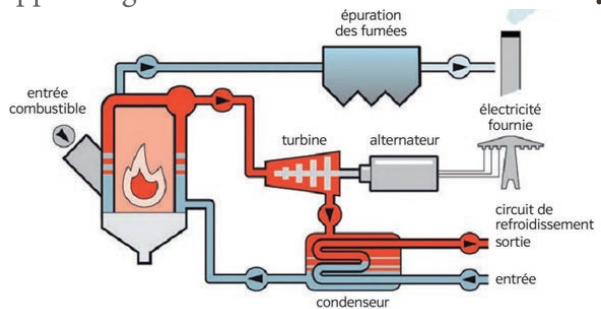
La taille et la production d'une centrale biomasse peut donc varier énormément ; les petites centrales sont utilisées comme épouvantails écologiques tandis que les « méga centrales » auront un impact considérable sur les forêts au niveau local et au niveau international. La grosse centrale de Dalkia à Factice Biganos dans le bassin d'Arcachon par exemple, est installée sur le même site qu'une immense usine de papier dont elle récupère les déchets. Pourtant, la grosse majorité de la matière organique qu'elle utilise provient d'exploitations forestières.

Par exemple l'Angleterre possède à elle seule 8 centrales biomasses en fonctionnement, 6 en construction et 40 à l'état de projet. Ensemble elles nécessitent 60 millions de tonnes de bois par an, c'est-à-dire 7 ou 8 fois la production annuelle des forêts du Royaume Uni. En France en 2012 il y avait 76 centrales en marche, mais depuis, 69 nouvelles centrales sont en projet. Si le nombre de 145 centrales paraît énorme, c'est qu'elles sont pour la plupart de taille très réduite et prennent la forme de petites chaufferies collectives, qui n'ont pas de commune mesure avec les centrales de Gardanne, de Factice Biganos ou même de Brignoles. La majorité des

centrales ont des consommations électriques relativement faibles ou moyennes (consommant par exemple du marc de raisin pour les toutes petites) qui se situent entre 4 et 20 MW, alors que Gardanne sera d'une puissance de 150 MW.

Fonctionnement d'une centrale biomasse

Les matières organiques sont brûlées dans une chambre de combustion. Cette combustion va chauffer de l'eau de la chaudière, et créer de la vapeur d'eau. Celle-ci est alors envoyée dans des turbines ou des moteurs pour être transformée en électricité. La chaleur peut quant à elle être récupérée dans des procédés industriels ou réseaux de chauffage. Le fait de produire simultanément de l'électricité tout en récupérant la chaleur pour l'utiliser est appelé cogénération.



Reconversion du charbon et contrat avec l'état

De nombreux appels à projets sont lancés en Europe et de nombreuses multinationales proposent la reconversion de leurs anciennes centrales à charbon vers des centrales biomasses dans le but d'obtenir l'argent des subventions. Sans ces reconversions, plusieurs anciennes usines à charbon auraient dû fermer : la biomasse n'est pas une alternative au charbon mais à la fermeture de centrales. Des centrales électriques à charbon de Grande Bretagne qui étaient fermées ont pu reprendre leurs activités et recommencer à brûler du charbon grâce

à des plans sur le long terme de reconversion en centrale biomasse. Ces compagnies arrivent donc à toucher des aides étatiques énormes et continuer leur business destructeur.

A Gardanne, le contrat passé avec l'état français stipule que c'est l'unité 4 (Provence 4 biomasse) de la centrale à charbon qui sera transformée en centrale biomasse. Celle-ci avait été stoppé en 2013 car son taux de pollution dépassait largement la réglementation européenne. Mais grâce à la reconversion, plus question de fermer la centrale, celle-ci peut rester en marche grâce aux subventions de l'état et à son plan de reconversion. De plus, la centrale de Gardanne a obtenu une dérogation de Sarkozy lorsqu'il était président pour qu'elle ne produise que de l'électricité et n'ai pas recours à la reconversion.

Le rendement de la centrale est calculé autour de 30% puisque la centrale n'utilise pas la cogénération, la chaleur n'est donc pas utilisée, la centrale ne produisant que de l'électricité. Donc pour 10 m3 brûlés, 6 m3 seront rejetés dans l'air et inutilisés, polluant l'environnement. Et ce n'est que le rendement brut de la centrale, hors ces propres dépenses pour fonctionner, pour le transport, pour la transformation du bois etc ... Cela donne un ordre de grandeur du gaspillage incroyable et de l'absurdité du projet, de l'hypocrisie des pseudo législations vertes malléables selon les circonstances. Mais que le rendement soit de 30% ou de 100% ne change rien au fait que ce projet soit une catastrophe car raisonner en terme de rendement et d'efficacité c'est rentrer dans la logique capitaliste qui est la base de ce genre de projets.

Greenwashing

Pour promouvoir la biomasse, un des arguments particulièrement mis en avant est celui selon lequel l'impact carbone sur la nature serait neutre. En effet, si faire brûler du bois émet 50% d'émission de CO2 de plus que de brûler du charbon, il est étiqueté « vert » car lors de la combustion il serait dispersé dans l'air et donc réabsorbé par les arbres

des forêts alentours et par les plantations artificielles autour des centrales biomasses qui leur servent de réserves de bois.

C'est un mensonge écologique qui fait semblant d'oublier un facteur extrêmement important : pour absorber efficacement le CO₂ émit, les forêts et plantations ont besoin d'avoir pleinement poussé. Or les centrales biomasses utilisent des plantations artificielles qui sont uniquement composées de bois jeunes qui n'arrivent jamais à maturité car régulièrement coupés. Ces jeunes pousses ne peuvent pas assimiler pleinement les rejets de carbone comme le ferait une forêt qui a poussé depuis des années. Ce processus n'est pas non plus possible lorsque les forêts sont trop abîmées ou transformées en mono-cultures. Et il faut ajouter en plus de ces émissions celles produites à toutes les étapes de la récolte, des différentes transformations possibles du bois et surtout du transport, à plus forte raison lorsque le bois est importé de loin comme le Canada ou le Brésil.



Une forêt ne se résume pas à des arbres d'une seule espèce plantés les uns à côté des autres de manière rationnelle. Les mono-cultures épuisent les sols et tuent la diversité des espèces végétales ainsi que tout le monde microbien fondamental au développement de la végétation et à la vie des animaux, mais aussi de la macrofaune et autres invertébrés plus petits encore (vers, fourmis, termites, hannetons, araignées, mille pattes, scolopendres, acariens, collemboles et protozoaires ...). Les animaux voient leurs habitats et leur nourriture disparaître. C'est toute la biodiversité qui est menacée par l'incitation à planter de nouveaux arbres à la pousse rapide nommés « forêts » car ils ne laissent aucun espace vital à d'autres espèces végétales et animales. Les abeilles sont par exemple directement touchées par le manque de disponibilité en plante pollinifères.

Destruction des forêts

Uniper va avoir besoin de 750.000 à 900.000 tonnes de bois par an et la centrale est stratégiquement placée au milieu de trois zones forestières dont des Parcs Naturels.

L'industrialisation de la forêt est en marche. Cette quantité colossale aura des répercussions énormes : si tout d'abord l'entreprise dit vouloir importer 50% du bois (principalement du Canada), elle déclare vouloir se passer petit à petit de cette exportation, pour qu'en 2025, elle puise le bois nécessaire dans les régions alentours : PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Cela aura donc un impact énorme sur les forêts provençales et du sud français et particulièrement sur les Parcs Naturels qui serviront de lieu de production. Le bois proviendra soit disant majoritairement d'une zone de 400km autour de la centrale appelée « zone d'approvisionnement ». Dans cette zone, au moins quatre espaces sont classés Natura 2000 (un réseau européen soit disant pour protéger l'environnement en dehors des juridictions des échelles des états) et deux Parcs Naturels (Luberon et Verdon) et d'un Parc National (celui des Cévennes). Toutes ces zones de forêts, dans lesquelles vivent de centaines d'espèces animales et végétales subiront coupes rases et déforestations pour être brûlées et transformées en plantations industrielles.

Or le bois de ces forêts est déjà utilisé par une multitude de chaufferies de petites et moyennes tailles, mais aussi par différentes industries et notamment par l'énorme papeterie de Tarascon, très proche du parc naturel des Alpilles et du Luberon, à 100km de Gardanne. Elle consomme déjà à elle seule 1 200 000 tonnes de bois à l'année et doit régulièrement importer du bois et parfois même fermer momentanément lorsqu'il y a une rupture de stock de bois.

De plus, il existe aussi deux autres centrales : Inova à Brignoles (50 km de Gardanne) d'une puissance de « seulement » 21,5 MW qui utilise déjà 180 000 tonnes de biomasse par an dont majoritairement du bois de forêt prélevé dans un rayon de 100 km qui se superpose à celui où va

prélever Uniper et la centrale biomasse d'Areva à Pierrelatte (142 km de Gardanne) dans la Drôme qui nécessite 150 000 tonnes de bois par an et le prélève dans un rayon de 200km.

Le Parc National du Luberon :

Pourtant dans le Parc du Luberon, ce sont plus de 135 espèces d'oiseaux parmi lesquelles des perdrix, des aigles royaux, des buses, des chouettes, des faucons, des cormorans, des grives, des hérons, des merles, des hiboux grands ducs et plus de 300 espèces vertébrées telles que des hérissons, des rats, des martres, des renards, des castors, des lapins, des sangliers, des chamois, mais aussi quelques reptiles comme des couleuvres viperines, des tortues de Floride, des lézards ocellés qui sont les plus grands lézards d'Europe (jusqu'à 60cm), 21 espèces de chauve souris différentes et une multitude d'insectes. Parmi les espèces végétales, si l'exploitation intensive des chênes blancs a entraîné son remplacement par le chêne vert, on trouve dans le Parc du Luberon encore des chênes blancs en plus des chênes verts et chênes kermès. On trouve aussi des forêts de cèdres, de nombreux tilleuls, des genévriers, des pins d'Alep, de l'alastrerne, de la garance, des cistes cotoneux, de nombreux lichens et champignons, du thym, de la lavande, du romarin, de la germandrée et de l'achillée millefeuille ...



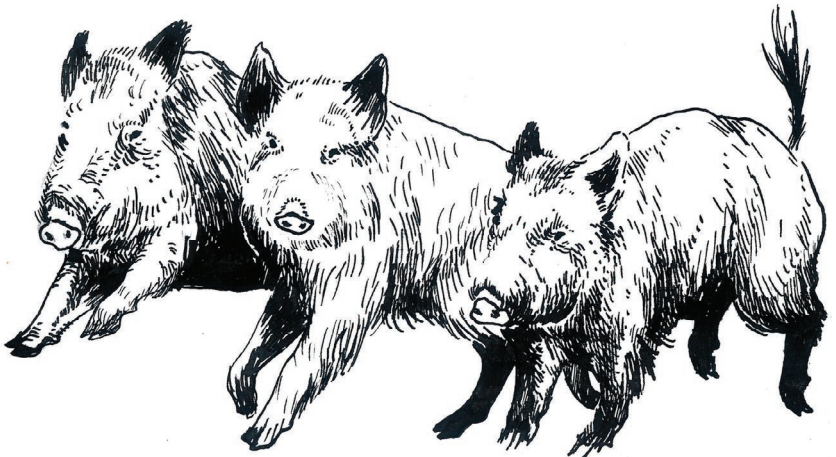
Le Parc National du Verdon :

Celui-ci se trouve dans la prolongation du Parc du Luberon on retrouve des espèces similaires : une centaine d'espèces d'oiseaux dont des chouettes hulottes, des éperviers, des grues, des roitelets huppés, des vautours, différents faucons, mais aussi des chevreuils, des renards, des chamois, des lapins, des ragondins, des écureuils, des lièvres et sangliers, des marmottes, des campagnols des mulots ... On trouve aussi de nombreuses espèces de fougères, dont la Doradile du Verdon, uniquement présente dans cette région, des genévriers, des chênes verts, des chênes kermès, des pins d'Alep, du pin sylvestre, des landes de genêts, du buis, des hêtres, des pins noirs, des sapins et des ifs, des amélanchiers et de l'astragale ...



Le Parc National des Cévennes :

On y trouve 70 espèces de mammifères (sur 135 en France) dont la réintroduction d'un troupeau de chevaux sauvages de Przewalski, mais aussi des loutres, des castors, des cerfs, des chevreuils, des sangliers, des mouflons, des chauves-souris. Il y a environ 195 espèces d'oiseaux dont de nombreux rapaces ; le circaète Jean le Blanc, des vautours, des aigles, des grands ducs, des alouettes calandrelle, des pipits rousselines, des chouettes chevêches, des busards St Martin et cendrés, des engoulevents d'Europe... Il y a aussi 16 espèces d'amphibiens, 15 espèces de reptiles, 23 espèces de poissons, et plus de 2000 espèces d'invertébrés (dont 1824 espèces d'insectes). Parmi les arbres présents, ce sont les nombreux chataigniers qui intéressent la centrale car ils ont un fort rendement calorifique, une combustion qui génère peu d'encrassement et il représente 1/3 de la forêt en basse Cévennes.



D'E-On à Uniper

Le projet a tout d'abord été mené par la multinationale allemande E.ON qui possédait la centrale. C'est le troisième groupe mondial et premier européen de la distribution d'énergie, qui s'est construit dans le secteur du charbon. Il produit de l'électricité à travers un large panel d'énergie : charbon, gaz, pétrole, biomasse, nucléaire, hydroélectrique, vent, solaire. Pendant 10ans son chiffre d'affaire est multiplié par 4 et le groupe implante de nombreuses centrales un peu partout, particulièrement en Angleterre et en Ecosse. L'implantation d'une immense centrale de 150 MW (comme celle de Gardanne) au Royal Portbury Dock de Bristol.

En 2009 le groupe est condamné avec GDF à payer une amende de 533 millions d'euros chacun, la deuxième plus grosse amende donnée par l'Union Européenne pour « entente illicite ». E-On et GDF avaient prévu de se partager le marché de la production et de l'énergie sans concurrence pendant 30ans. Si E.ON déclare : « notre investissement dans la transition énergétique se traduit par la recherche et le développement d'innovations, permettant à nos clients de profiter d'une énergie plus propre, moins carbonée. », il suffit pourtant d'aller faire un tour sur wikipedia pour se rendre compte qu'en 2014, il est classé troisième pollueur européen en terme d'émission de CO2.

En 2015, le groupe rencontre des difficultés économiques et annonce 3,1 milliards d'euros de perte, son plus mauvais résultat :) depuis sa création et s'est vu contraint de fermer certaines centrales, comme le site d'Hornaing . Donc en 2016, au premier janvier, la filiale française d'E.ON se scinde : E.ON se concentre sur les énergies renouvelables, les réseaux énergétiques et les services à la clientèle et Uniper s'occupe de la production électrique à partir de centrales hydraulique, à gaz et à charbon pour des clients industriels et gère à présent de la centrale de Gardanne.

Le Groupe industriel Doosan Power Systems, est aussi un des acteurs de la centrale. Il est spécialisé dans la fabrication d'infrastructures de production d'énergie, et s'occupe conversion de l'installation existante à la biomasse, avec notamment la transformation de la chaudière et la rénovation de la turbine à vapeur.

Il y a aussi le groupe français RBL-REI, spécialisé dans la conception et la réalisation d'installations de manutention et de stockage, dans l'engineering, a la responsabilité de la conception et de la construction des installations de stockage et de convoyage.

La centrale devrait être mise en marche dans le deuxième semestre de 2016. Près de 40.000 tonnes de plaquettes d'acacia et d'eucalyptus en provenance du Brésil sont arrivés par la mer en mi-janvier : la première importation de bois pour la centrale qui est actuellement (premier semestre de 2016) en phase de test.

DIRECTOIRE D'E.ON (PUBLIÉ PAR SAUVONSLAFORET.CRG)

- M. Johannes Teyssen, Directeur général et président du directoire d'E.On
- M. Leonhard Birnbaum, Membre du directoire d'E.On
- M. Jørgen Kildahl, Membre du directoire d'E.On
- M. Bernhard Reutersberg, Membre du directoire d'E.On
- M. Klaus Schäfer, Directeur financier et membre du directoire d'E.On
- M. Mike Winkel, Membre du directoire d'E.On

E.On SE
E.ON-Platz 1
40479 Düsseldorf
Allemagne
Tél : +49 (0)211 4579 0
Fax : +49 (0)211 4579 501
Courriel : info@eon.com

E.On France S.A.S
5, rue d'Athènes
75009 Paris
Tél : +33 (0)1 44 63 39 98
Fax : +33 (0)1 44 63 39 99
Courriel : efr_sales@eon.com

Contestation

A Gardanne et dans ses alentours, ce projet de centrale est connu et contesté par une partie des habitant-e-s. Un mouvement citoyen s'est mis en place et a commencé à lutter contre ce géant de l'énergie. De nombreux recours juridiques ont été menés, mais sans grand succès évidemment puisque la centrale est largement soutenue par l'état et les préfets. Plusieurs rassemblements et soirées de soutien ont eu lieu, rassemblant jusqu'à 200 personnes dont des maires et des élu-e-s parce que le projet touche durement l'économie de la région, basée sur l'utilisation du bois. De nombreuses petites chaufferies collectives au bois se sont créées, et leur fonctionnement fait vivre beaucoup de monde. Ces forêts alimentent le tourisme de la région et hébergent la Châtaigneraie cévenole.

La pollution de la centrale est abordée, notamment si des bois traités, mélaminés ou déchets du BTP sont brûlés car il y a des écoles et habitations dans la proximité immédiate du site. Mais Uniper fait alors reluire l'argument magique de l'emploi dont les détails sont inintéressants à aborder pour rallier quelques personnes à son projet. Ce qui marche en partie, et notamment pour le syndicat CGT de la centrale, qui soutient entièrement le projet et n'hésite pas à faire pression, parfois de façon violente, sur les militant-e-s contre la centrale.

Les habitant-e-s de Gardanne et Meyreuil qui contestent la centrale se sont rapproché-e-s du RAF (Réseau Alternative Forestière) pour lutter contre la déforestation et se sont aussi constitué en collectif de Vigilance Citoyenne contre les nuisances : les bruits, notamment des explosions ainsi que les particules fines toxiques qui s'infiltrent dans l'air et sont aussi ingérés. Elles sont émises en quantité sept fois supérieur que lors de la combustion du charbon et contiennent de la dioxine, une particule chimique extrêmement dangereuse.

Ce projet dévorant est clairement une des plus grandes menaces actuelle pour les forêts françaises; comme les autres méga-centrales naissantes le sont pour les forêts dans lesquelles elles s'approvisionneront, transformant dans un même mouvement les forêts du monde entier en marchandises, les menant à leur destruction.

GARDANNE : ALTÉO EMPOISONNE L'EAU, L'AIR ET LA MER

A Gardanne, l'usine Altéo, premier producteur mondial d'alumine, déverse ses déchets toxiques, appelés « boues rouges » dans la Méditerranée depuis plus de 50ans. Ce sont 30 millions de tonnes de métaux lourds (arsenic, plomb, mercure, chrome) et de particules à forte concentration radioactive (uranium 238 et thorium 232) qui sont rejetés en mer. Le procédé Bayer mis au point en 1893 permet d'extraire depuis un minerai appelé Bauxite, une fine poudre blanche, l'alumine, qui est utilisée dans la fabrication d'écrans plats, écrans LCD, tablettes et smartphones, mais aussi, et majoritairement pour produire de l'aluminium. Ce processus conjugue forte pression, forte température et extraction à la soude, ce qui dégage des résidus toxiques solides et liquides de couleur rouge. Ces résidus, des métaux lourds et éléments chimiques radioactifs sont présents à l'état naturel dans les roches à des taux très faibles, c'est l'extraction à grande échelle et le procédé Bayer qui augmente leur concentration, les transformant en déchets toxiques.

Le site de Gardanne, riche en Bauxite, a tout d'abord été exploité par l'industriel Pechiney, qui aura le monopole de la production d'aluminium en France. Aujourd'hui c'est l'entreprise Altéo qui exploite le site, Pechiney étant resté propriétaire des infrastructures du site et du tuyau qui déverse les boues rouges dans la mer avant d'être finalement racheté par Rio Tinto Alcan. Aujourd'hui ce sont 1200 tonnes d'alumine qui sortent chaque jour de l'usine pour un chiffre d'affaire de 270 millions /an.

Alteo en Guinée

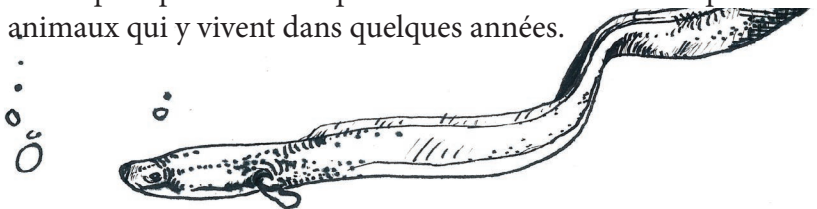
Aujourd'hui le minerai de Bauxite de Provence a été complètement épuisé et il est importé depuis la Guinée, qui est en passe de devenir l'un des premiers exportateurs de Bauxite au monde. Pechiney s'y est installé depuis 1956, via son usine Fria, aujourd'hui

rachetée par le géant du minerais Rio Tinto Alcan. Actuellement une réforme du code minier guinéen est en cours afin de financer les infrastructures nécessaires à l'extraction du minerais dans le pays ainsi que son exportation à grande échelle. Autour de la table des négociations, on trouve Altéo ou encore la CBG, Compagnie des Bauxites de Guinée détenue à 49% par l'état guinéen et pour le reste par le consortium Halco Mining dont fait parti Rio Tinto Alcan. Les multinationales et la France coloniale continuent encore et toujours à organiser le pillage en Afrique ...

Boues rouges : empoisonnement des eaux en mer et sur terre

Les boues rouges d'Altéo ont d'abord été stockées dans des dépôts près de l'usine, mais dans les années 60, ils arrivent à saturation et l'entreprise doit trouver une nouvelle déchetterie. Altéo décide alors sans aucun scrupule d'utiliser la Méditerranée comme décharge ! Un tuyau de plus de 50 km est alors construit en 1966 entre l'usine et le canyon de Cassidaigne, près de Cassis, afin de déverser les boues rouges dans les fonds marins. Altéo espérait sans doute que cela passerait inaperçu au fond de l'eau ainsi que les conséquences dramatiques sur la nature.

Mais en 2012, le Collectif Littoral redécouvre un rapport indépendant datant de 1993 qui dévoile une partie de la toxicité des boues rouges, qui étaient alors dites inoffensives par Altéo et le gouvernement. L'impact désastreux sur la mer ne peut plus être caché par l'entreprise ; langoustes, congres, oursins voient leur population diminuer et remontent à la surface plein de métaux lourds. Les branchies des poissons sont englués par les boues. Le corail ne peut plus vivre et est retrouvé brûlé. La dangerosité des métaux lourds et de la radioactivité se mesure sur le long terme et rien ne peut prévoir dans quel état sera la mer ni dans quel état seront les animaux qui y vivent dans quelques années.



Si les boues rouges rejetées en mer provoquent depuis plus de 50ans une catastrophe écologique, les stocks laissés sur place près de l'usine sont eux aussi une aberration écologique. Aux dires d'Altéo, les sites de stockage seraient parfaitement étanches, mais il suffit de se rendre sur place pour comprendre qu'il n'en est rien : dès qu'il pleut, les eaux prennent une couleur rouge, que le sol calcaire absorbe, les boues rouges atteignant les nappes phréatiques. Il n'est sans doute pas étonnant que le maire de Bouc-Bel-Air (commune voisine de Gardanne) ait interdit aux habitant-e-s d'utiliser l'eau des puits pour remplir les piscines ou arroser les jardins. En se promenant autour de Gardanne, un chemin de randonnée permet même d'accéder à un ancien lac qui servait de dépôt aux boues rouges et dans lequel aucune végétation n'a survécu ...

Les analyses réalisées par la CRIIRAD* montre des concentrations radioactives élevées et une concentration de chrome dix fois plus élevée que la normale. Pourtant les stocks ont l'autorisation de rester sur place jusqu'en 2021. D'ailleurs les habitant-e-s autour des décharges présentent plusieurs cas de cancers, problème de thyroïde ou maladies rares montrant qu'il y a une urgence, non seulement pour la nature et les animaux qui y vivent, mais aussi pour les humain-e-s pour lequel-le-s Altéo et l'état sont parfaitement au courant des conséquences et même responsables de celles-ci !

*Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la RADioactivité.

Etudes sur les sites

Plusieurs études de terrain indépendantes ont été menées, notamment par le Monde Diplomatique, montrant que les eaux pluviales, les eaux de la rivière Luynes ou de puits situés près des sites de stockage contiennent les mêmes éléments que les boues rouges, et les mêmes particules radioactives d'uranium 238. La radioactivité est 3 à 5 fois plus

élevée que la norme. Les eaux de pluie drainent également de grandes quantités d'arsenic prouvant que les dépôts d'Altéo ne sont absolument pas étanches. Pour au moins 7 produits, Altéo est au dessus des limites réglementaires en matière de toxicité comme pour le chrome et le plomb. Les riverain-e-s demandent une étude épidémiologique (étude la santé et les maladies des populations) ... En mer des mesures ont été prises où débouche le tuyau : la radioactivité est 3 à 5 fois plus élevée que la normale et la concentration en mercure est 2 à 8 fois plus élevée que sa valeur géologique naturelle.

Si Altéo a également fait réaliser des analyses de terrains, elles n'ont pas été réalisées par des organismes indépendants mais par des partenaires financiers. Selon l'ANSES* le nombre de données fournies par Altéo est trop limité et rend les interprétations difficiles, ne prend pas en compte certains risques, comme l'ingestion de particules radioactives ni les conditions d'entreposage. Non seulement les études d'Altéo sont insuffisantes et mensongères, mais plusieurs autres études ne sont que partiellement trouvables ou ont disparues ... Des choses à cacher ?

*Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation

Altéo : une catastrophe écologique pour la préservation de l'emploi

Le rejet des boues rouges en plein Parc Naturel, même si celui-ci a été créé en 2012, aurait dû être un rempart pour stopper tout déversement, puisque plus de 60 espèces maritimes y sont abritées. Mais le Conseil d'administration n'a jamais mis en demeure Altéo de cesser de polluer et a même donné son feu vert pour la poursuite du déversement des rejets toxiques pour les 6 années à venir. Altéo trouve d'ailleurs beaucoup de soutien locaux dont François Michel Lambert est sans doute l'exemple le plus parlant. Député EELV, il soutient l'entreprise au nom du recyclage circulaire des déchets, nouvelle lubie du capitalisme vert. D'ailleurs il est lui-même président de l'Institut d'économie circulaire dont sont aussi membres ; Veolia, EDF, Vinci, Altéo et Coca-Cola !

Dans la région, la contestation se base surtout sur les pertes pour les pêcheurs et sur la question des emplois dans l'usine. Les patrons d'Altéo ont même le soutien de leur syndicat, la CGT affirmant que les 300 emplois directs et les mille emplois indirects ne doivent pas être supprimés. Dans une société capitaliste où le travail est toujours de plus en plus précaire, où le gouvernement veut rendre les salarié-e-s plus flexibles pour le patronat, notamment via la loi El Khomri, vouloir conserver un emploi et une certaine stabilité peut se comprendre. Mais à quel prix ? Celui de la destruction de la nature et de la vie d'animaux humains et non-humains. C'est le refus de la prise en compte d'un futur pour la planète.

Situation actuelle

Le 31 décembre 2015, l'accord qui permettait à Altéo de déverser ses déchets dans la Méditerranée aurait dû prendre fin. C'était sans compter sur le préfet de la région PACA, appelé directement par le premier ministre Manuel Valls, qui a signé le 28 décembre un arrêté autorisant l'usine de Gardanne à continuer de se débarrasser de ses déchets toxiques pour 6 ans. Mais rassurons nous, selon Altéo, les trois filtres presses, financés pour moitié par l'état, permettent dorénavant de n'envoyer que des eaux résiduelles, les déchets solides n'étant plus déversés en mer. Ces déchets nous dit Altéo, sont réduits à 99,95% et sont sans danger, sans toutefois en donner la composition ni rappeler que pendant des dizaines d'années, Altéo nous avait assuré que les boues rouges étaient inoffensives.

Pour le moment, un rassemblement devant la préfecture de Marseille a été organisée le 30 janvier 2016, une pétition en ligne circule pour "interdire les rejets toxiques en mer au cœur du parc national des calanques" et le 23 février dernier, 5 associations ont déposé un référé pour demander la suspension de l'arrêté permettant à Altéo de continuer à déverser des résidus toxiques en mer.

Déversement de soude

Dans la nuit du 8 au 9 mars 2016, une canalisation de soude et de bauxite s'est rompue déversant de la soude sur une quinzaine d'hectares aux alentours. Cela s'est traduit par des dépôts de cristaux blancs. Selon la direction de l'usine, l'accident est "sans gravité", mais le jeudi le préfet a demandé des relevés de pollution, une enquête de gendarmerie a été ouverte et l'Office national de l'eau et la direction départementale des territoires et de la mer, doivent vérifier les éventuelles pollutions des ruisseaux à proximité. En plus de tout ça, la mairie recommande de ne surtout pas toucher au dépôt de cristaux et de bien se laver les mains . . .



Action Directe



ACTION DIRECTE

L'usine Pechiney a été la cible du groupe Action Directe à deux reprises. En 1985 et 1986 où un attentat à la bombe vise les locaux de la société à Paris à la Défense, dans un contexte général d'attaque à la bombe du quartier de la défense et contre Total et contre la direction générale de Peugeot pour ces liens néo-coloniaux avec l'Afrique du sud, alors que le président sud-africain P. W. Botha venait d'arriver en visite à Paris, et qu'une dizaine de jours plutôt, une centaine de personnes s'étaient fait expulser vers le Mali. Le 17 novembre 86, soit 6 jours plus tard, Georges Besse sera assassiné devant chez lui par un commando d'Action Directe. Il avait été patron de Pechiney pendant 2 ans, de 1982 à 1985, puis PDG de la Régie Renault, il a aussi joué un rôle majeur dans le développement de l'énergie nucléaire et l'installation des centrales nucléaires en France. C'est une attaque contre l'Etat, le grand patronat, l'impérialisme, le capitaliste.

LEGRE MANTE : LE POIDS DES INDUSTRIES 230 ANS PLUS TARD

Autour de Marseille, dans les années 1800, plusieurs sites industriels se sont installés avec des dizaines d'usines de chaux, de soude, d'acide, de raffinement de soufre etc ... qui utilisaient nombre de produits chimiques toxiques. Petit à petit elles deviennent des cités ouvrières et les premières habitations servent à loger les ouvriers principalement issus de l'immigration italienne. Aujourd'hui elles ont été englobées dans la métropole marseillaise et leur situation en bord de mer, incite les mairies à la gentrification et à la privatisation des plages.

A la Madrague Montredon, un projet immobilier de luxe (parking et plus de 250 logements) lancé par Océanis Promotion devait se tenir sur l'ancien site de l'usine d'acide tartrique créée en 1784, Legré-Mante. Problème, la dépollution du site proposée par le promoteur était largement insuffisante pour un environnement encore chargé de produits toxiques et métaux lourds encore présents sur le site : antimoine, arsenic, cadmium, plomb ... Après une longue bataille juridique, les habitant-e-s ont obtenu l'abandon du projet en 2013.

Le refus du projet immobilier s'est principalement fondé sur deux problèmes : celui de santé publique à cause des écoles et crèches dans le secteur, mais aussi contre les promoteurs immobiliers. Soutenus par les CIQ (Comités d'Intérêts de Quartiers), le collectif des habitant-e-s demandent des analyses de l'air et de l'eau et des garanties de dépollution maximales, contrairement à celles proposées par Océanis Promotion. De plus, le collectif souhaite que ce problème ne s'arrête pas à leur commune mais que les problèmes de dépollution des sites autour de Marseille soient eux aussi pris en compte comme des problèmes de santé publique. Si à Gardanne la lutte contre Altéo et Uniper continue à défendre l'emploi, à la Madrague Montredon, la fermeture de l'usine s'est faite suite à une occupation de 145 jours par les habitant-e-s. Même si le futur chantier

pouvait amener de l'emploi, pour les habitant-es celui ci ne doit pas être un moyen de chantage pour faire accepter des projets immobiliers de luxe. Surtout que la situation de la commune est un cul de sac au pied de la montagne. Plus les projets de villégiatures (lieux de vacances bourgeois) voient le jour, plus l'été la circulation se fait dense, plus la pollution des voitures sera présente en plus de celle des métaux lourds, fabriquant un cocktail polluant pour les habitant-e-s et la nature. Ce cocktail pollution + métaux lourds est d'ailleurs très difficilement mesurable sur la santé, et les effets sur la nature et les animaux humains et non humains ne peut se mesurer que plusieurs années après leur ingestion.

De plus, si un troisième problème est soulevé mais semble considéré comme secondaire, il est pour nous essentiel : celui de l'impact sur la nature. Les sols sont chargés de métaux lourds et ils ont déjà pollué la nappe phréatique et se mélangent aux eaux de pluie ce qui impacte les sols, les plantes et les animaux. La zone comporte notamment des plantes dont les espèces sont protégées dont l'astragale de Marseille, protégée au niveau national, caractérisée par des coussinets denses et épineux, qui est de moins en moins présente à cause de la pollution. Quant au Parc National des Calanques dont une partie est attenante, le collectif est réaliste ; s'il a donné son autorisation à la déjection des polluants d'Altéo, il ne sert à rien d'attendre une prise de position de leur part ...

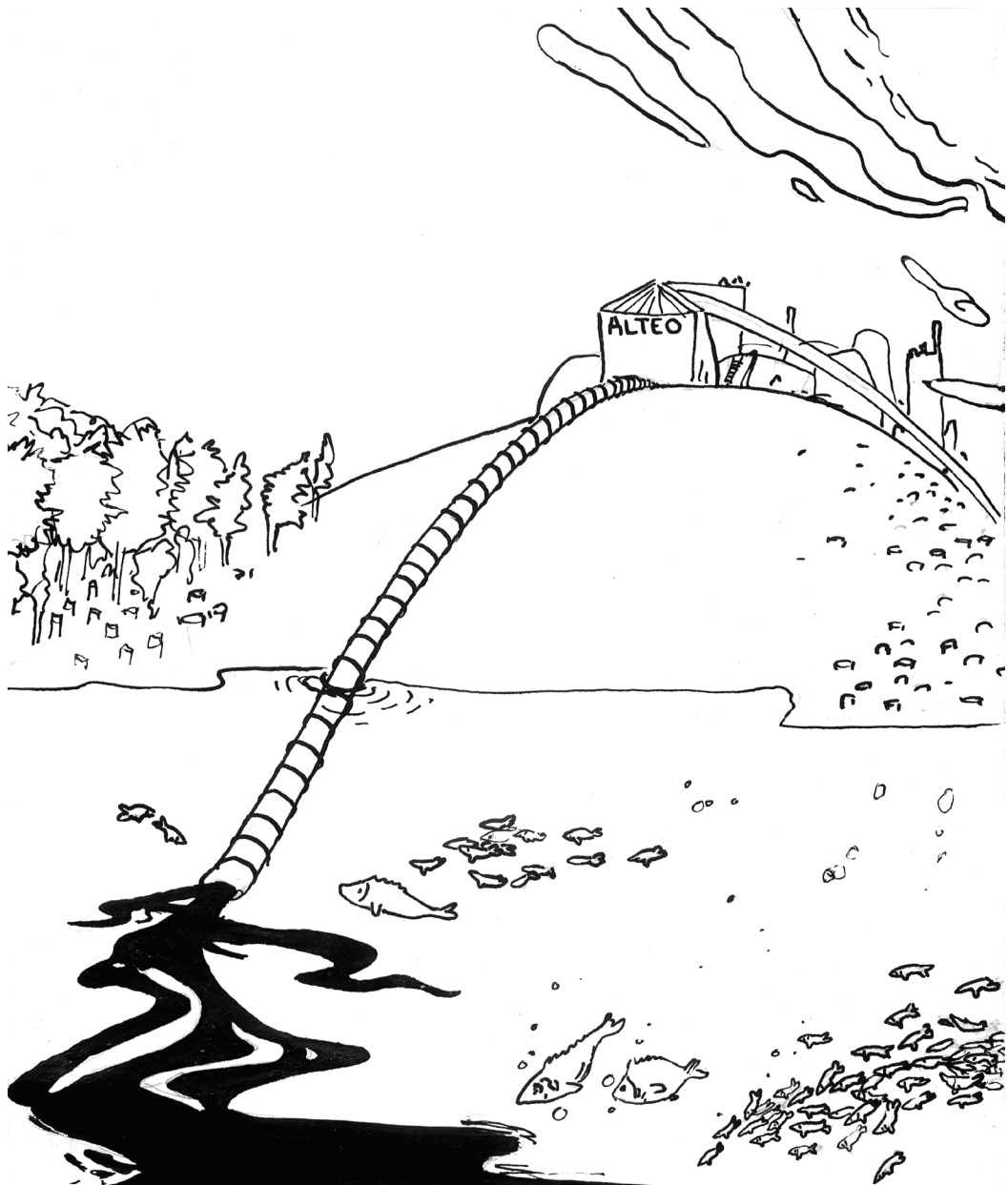
Dans les autres anciennes cités industrielles, à l'Escalette par exemple, lors de la dépollution de l'usine de plomb, des analyses ont été pratiquées et un arrêté préfectoral a interdit la pêche aux moules et aux oursins, ainsi que la baignade, ce qui montre bien le danger sur la nature. A l'Estaque, un arrêté a interdit de faire pousser et consommer des légumes dans les jardins car la dépollution des promoteurs immobiliers est insuffisante. A Fos, le nombre de cancers et de leucémies est très élevé pour une petite commune ...

Contre le projet de villégiature, le collectif des habitant-e-s souhaitent une dépollution totale du site, en concertation avec les habitant-e-s et proposent un projet qui n'est pas celui de villas de luxe, mais de musée sur l'histoire de la ville.



Un chien de mer, petit squalé complètement rouge-orange, pêché à la palangre le 16 juillet 2015 par 300 m de fond dans le canyon de Cassidaigne.

CONTRE L'INDUSTRIALISATION DE LA TERRE ET DU VIVANT !



ET CEUX QUI L'ASSASSINENT ONT
DES NOMS ET ADRESSES

JUIN 2016